

**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 19 janvier 2026**

**Dossier N° 2**

**Délibération n°: DEL-2026-2**

**PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - FINANCES**

**Débat d'orientation budgétaire 2026**

Rapporteur : Benoît COCHET

L'an deux mille vingt-six le lundi dix-neuf janvier à 18 heures 15, le conseil de communauté convoqué le 13 janvier 2026, s'est réuni à l'Hôtel de communauté d'Angers Loire Métropole, salle du Conseil, à Angers, sous la présidence de M. Christophe BECHU, président, assisté de Mme Roselyne BIENVENU, Mme Corinne BOUCHOUX, M. Jean-Charles PRONO, M. Yves GIDOIN, M. Roch BRANCOUR, Mme Véronique MAILLET, M. Jean-Louis DEMOIS, M. Jean-Paul PAVILLON, M. Dominique BREJEON, Mme Caroline HOUSSIN-SALVETAT, M. Lamine NAHAM, M. Franck POQUIN, M. Benoit PILET, Mme Constance NEBBULA, vice-présidents.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Philippe ABELLARD, M. Yves AUREGAN, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, Mme Hélène BERNUGAT, Mme Christine BLIN, M. Sébastien BODUSSEAU, M. William BOUCHER, M. Sébastien BOUSSION, M. Marc CAILLEAU, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Patrick CHARTIER, M. Denis CHIMIER, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Benoît CHRISTIAN, Mme Marina CHUPIN, M. Benoît COCHET, M. Yves COLLIOT, Mme Hélène CRUYPENNINCK, Mme Anita DAUVILLON, M. Nicolas DUFETEL (à partir de la DEL-2026-2), M. Ahmed EL BAHRI (jusqu'à la DEL-2026-10), Mme Karine ENGEL, Mme Caroline FEL (jusqu'à la DEL-2026-2), M. Vincent FEVRIER (jusqu'à la DEL-2026-10), M. Jérôme FOYER, M. Jean-François GARCIA, M. Jérémy GIRAULT, M. Eric GODIN, M. Bruno GOUA, Mme Corinne GROSSET, M. Anthony GUIDAULT, M. Francis GUITEAU (à partir de la DEL-2026-2), M. Jean HALLIGON, M. Jean-Pierre HÉBÉ, M. Paul HEULIN, M. Benjamin KIRSCHNER, Mme Christelle LARDEUX-COIFFARD, Mme Marie-Isabelle LEMIERRE, Mme Nacira MEGHERBI, M. Jean-Pierre MIGNOT, M. Patrice NUNEZ, M. Stéphane PABRITZ, Mme Isabelle RAIMBAULT, M. Jean-François RAIMBAULT, M. Florian RAPIN, Mme Geneviève STALL, M. Philippe VEYER, M. Laurent VIEU (à partir de la DEL-2026-2), M. Jean-Philippe VIGNER

**ETAIENT EXCUSES** : Mme Christelle CAILLEUX, Mme Célia DIDIER, Mme Mathilde FAVRE D'ANNE, M. Patrick GANNON, Mme Agnès GUEMAS-GALLARD, Mme Marielle HAMARD, M. Maxence HENRY, M. Arnaud HIE, Mme Lydie JACQUET, M. Grégoire JAUNEAULT, M. Mickaël JOUSSET, M. Grégoire LAINÉ, Mme Carine LE BRIS-VOINOT, Mme Sophie LEBEAUPIN, Mme Monique LEROY, Mme Marie-France RENOU, Mme Elsa RICHARD, M. Bruno RICHOU, Mme Claire SCHWEITZER, Mme Alima TAHIRI, M. Augustin VANBREMEERSCH, Mme Céline VERON

**ETAIENT ABSENTS** : M. Robert BIAGI, Mme Edith CHOUTEAU, Mme Sylviane DUARTE, M. Richard YVON

Les vice-présidents et les délégués dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix, pouvoir écrit de voter en leur nom par application des dispositions de l'article L.2121-20 du code général des collectivités territoriales.

Mme Christelle CAILLEUX a donné pouvoir à M. Jérôme FOYER

Mme Célia DIDIER a donné pouvoir à M. Benoît COCHET

M. Nicolas DUFETEL a donné pouvoir à Mme Christine BLIN jusqu'à la DEL-2026-1

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ à partie de la DEL-2026-11

Mme Mathilde FAVRE D'ANNE a donné pouvoir à M. Benoit PILET

Mme Caroline FEL a donné pouvoir à Mme Christelle LARDEUX-COIFFARD à partir de la DEL-2026-3

M. Vincent FEVRIER a donné pouvoir à Mme Anita DAUVILLON à partir de la DEL-2026-11

M. Patrick GANNON a donné pouvoir à Mme Marie-Isabelle LEMIERRE

Mme Agnès GUEMAS-GALLARD a donné pouvoir à M. Jean HALLIGON

Mme Marielle HAMARD a donné pouvoir à M. Bruno GOUA

M. Maxence HENRY a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR

M. Arnaud HIE a donné pouvoir à M. Eric GODIN

Mme Lydie JACQUET a donné pouvoir à M. Sébastien BOUSSION

M. Grégoire JAUNEAULT a donné pouvoir à M. Jean-Charles PRONO

M. Mickaël JOUSSET a donné pouvoir à M. Jean-François RAIMBAULT

M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Maryse CHRÉTIEN

Mme Carine LE BRIS-VOINOT a donné pouvoir à Mme Geneviève STALL

Mme Sophie LEBEAUPIN a donné pouvoir à Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON  
Mme Monique LEROY a donné pouvoir à Mme Corinne GROSSET  
Mme Marie-France RENOU a donné pouvoir à M. Patrick CHARTIER  
Mme Elsa RICHARD a donné pouvoir à M. Yves AUREGAN  
M. Bruno RICHOUP a donné pouvoir à M. Jérémie GIRAULT  
Mme Claire SCHWEITZER a donné pouvoir à M. Anthony GUIDAULT  
Mme Alima TAHIRI a donné pouvoir à Mme Karine ENGEL  
M. Augustin VANBREMEERSCH a donné pouvoir à M. Franck POQUIN  
Mme Céline VERON a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI  
M. Laurent VIEU a donné pouvoir à Mme Nacira MEGHERBI jusqu'à la DEL-2026-1

M. Stéphane PABRITZ, conseiller communautaire, a été désigné en qualité de secrétaire de séance.  
Le compte rendu de la séance a été affiché à la porte de l'hôtel de communauté le . La captation audiovisuelle de la séance peut être consultée sur le site internet d'Angers Loire Métropole ainsi qu'au service des archives vivantes.

## **EXPOSE**

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, un débat sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette doit avoir lieu dans les dix semaines précédant le vote du budget (notamment pour le budget principal).

La loi NOTRe et le décret du 24 juin 2016 y ont ajouté une présentation obligatoire des orientations en matière de ressources humaines.

En conformité avec ces éléments, les orientations budgétaires 2026 seront donc structurées autour d'un rapport principal et de deux rapports annexes selon le sommaire suivant :

### **I - Rapport principal sur les orientations financières :**

#### **1- Contexte et stratégie financière du mandat**

#### **2- Eléments pluriannuels 2026-2028 : Prospective et Plan Pluriannuel d'Investissement**

- Une projection des niveaux d'épargne et d'endettement sur 3 ans
- Une présentation du Plan Pluriannuel d'Investissement

#### **3- Orientations du projet de BP 2026 :**

- Les principales orientations du projet de BP 2026 : évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement

### **II - Rapport annexe sur la gestion de la dette propre et garantie :**

- La stratégie de diversification de la dette d'ALM
- Une présentation de la structure de l'encours
- Les actions de désensibilisation menées sur les emprunts toxiques
- Une synthèse sur la dette garantie par ALM

### **III - Rapport annexe dédié aux ressources humaines :**

- Les orientations stratégiques en matière de ressources humaines
- Un point sur la structure des effectifs
- Des éléments autour des conditions de rémunération et de la durée effective du travail
- Le rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire

# 1 - Contexte et stratégie financière du mandat

Dans un contexte national marqué par de fortes incertitudes et par des évolutions économiques et sociales difficiles, ce rapport est un premier support d'échange permettant de partager un diagnostic clair de la situation financière de notre collectivité et de poser les priorités qui guideront l'élaboration du prochain budget.

Dernier Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) du mandat, ce rapport réaffirme l'engagement de notre communauté urbaine dans une dynamique ambitieuse de transition écologique et de renouvellement urbain, tout en veillant à la maîtrise des équilibres financiers.

**En ce qui concerne nos grands équilibres financiers, ces orientations budgétaires 2026 (comme les 13 précédentes) ne porteront pas de hausse de taux de fiscalité.** Le choix de continuer à suivre cette trajectoire de responsabilité financière est un engagement fort pour préserver le pouvoir d'achat des habitants de notre territoire.

Cet engagement n'a pas été simple à respecter dans un contexte inflationniste. **Il a nécessité des efforts collectifs pour permettre de renforcer les niveaux d'épargne** et ainsi financer les lignes B et C du tramway.

Cette stratégie permet de présenter aujourd'hui une **situation financière saine : une épargne brute supérieure à 80 M€, une dette maîtrisée et une capacité de désendettement inférieure durant tout le mandat à 8,5 ans**. Pour obtenir ces bons résultats financiers, **la collectivité a pu s'appuyer sur une attractivité toujours plus forte lui garantissant des produits fiscaux dynamiques**.

**Depuis 2014, ALM a réalisé plus de 1,6 Milliards d'investissement aux services de nos politiques publiques prioritaires** (transition écologique, mobilité, logement et renouvellement urbain).

Encore une fois, c'est donc à un équilibre délicat que doit parvenir le budget primitif 2026 si l'on en croit les prévisions économiques et les mesures nationales de redressement des comptes publics à venir prévues dans le Projet de Loi de Finances (PLF) 2026. Pour ces orientations budgétaires, il est donc particulièrement important de réussir à concilier prudence et confiance en l'avenir en continuant d'impulser une dynamique de développement sur notre Territoire.

Pour mettre en œuvre cette ambition, Angers Loire Métropole continue de s'appuyer sur 3 grands piliers indispensables pour garantir la capacité d'actions de la collectivité à moyen et long terme et donner de la visibilité à nos concitoyens, nos partenaires et aux entreprises du territoire :

- **Ne pas augmenter les impôts,**
- **Accélérer la transition écologique sur notre territoire,**
- **Préserver une épargne brute d'au moins 70 M€ sur le mandat** (pour financer à 75 % ces investissements par des ressources propres) **et garantir ainsi à tout moment un niveau de capacité de désendettement inférieur à 10 ans.**

Afin de compléter ces éléments de contexte, la présentation qui suit va s'attacher à préciser chaque élément de cette stratégie et à détailler la prospective pour la période 2026-2028. Ces informations seront ensuite complétées par les hypothèses d'évolution des principales dépenses et recettes prévues au budget primitif 2026.

**En raison du caractère très évolutif du contexte national, un certain nombre de ces hypothèses pourront être ajustées entre le DOB et le budget primitif 2026, voir au BS, pour tenir compte des évolutions législatives ou réglementaires de ce début d'année.**

## 2 - Eléments pluriannuels 2026-2028 : Prospective et Plan Pluriannuel d'Investissement

### a) Budget principal : une stratégie financière à adapter pour financer les projets du mandat pour la période 2026-2028

L'exercice de prospective budgétaire est souvent délicat. En ce début d'année 2026, il s'appuie sur les grandes tendances du budget principal pour les années à venir et sur des hypothèses qui paraissent réalistes aujourd'hui avec une prévision des recettes de fonctionnement prudente (*dynamisme modéré sur les recettes fiscales, prévision à la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)*) et des contraintes économiques et réglementaires fortes sur les dépenses de fonctionnement (*revalorisation des dépenses de personnel, participation de la collectivité aux efforts de réduction du déficit public*).

La prospective table sur 104 M€ en 2027 et 93 M€ en 2028 de dépenses d'investissement sur le budget principal.

**Les principaux enseignements à fin 2028 de cette étude prospective induisent une nécessaire vigilance sur les prochains exercices notamment en matière d'investissement.** Les niveaux d'épargne et d'endettement seraient les suivants sur les 3 prochaines années :

- **Une épargne brute du budget principal estimée autour de 30 M€ fin 2028** (stable par rapport au dernier DOB),
- Un besoin d'emprunt du budget principal autour de 25 M€ par an en moyenne sur la période 2026-2028,
- Une dette projetée proche des 300 M€ fin 2028 contre 218 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2025,
- **Une capacité de désendettement qui augmente mais qui reste inférieure à 10 années** même en fin de période.

### b) Budgets annexes : des éléments de prospective pour la période 2026-2028 différenciés selon les budgets

- **Budgets eau et assainissement** : Sur la base d'une évolution tarifaire tenant compte notamment des niveaux d'inflation, l'important niveau d'investissement des 3 prochaines années (environ 78 M€ sur 3 ans avec notamment le projet de sécurisation de sortie d'usine des eaux) sera majoritairement autofinancé par les bons niveaux d'épargne constants sur toute la période 2026-2028 et permettra également un désendettement de 20 % de l'encours de ces budgets en 3 ans (encours projeté à fin 2028 autour de 17 M€).
- **Budget déchets** : Avec comme hypothèse une légère progression du produit de TEOM (liée aux bases fiscales uniquement) et malgré un plan d'investissement ambitieux notamment sur les déchetteries et la collecte des ordures ménagères, les niveaux d'épargne nette estimés de plus de 7 M€ sont suffisants pour verser 20 M€ de subventions pour le financement de la construction d'un nouveau four d'incinération sur la commune de Lasse sans recourir à l'emprunt (pour mémoire, une action de désendettement significative a été menée sur ce budget annexe sur ces 10 dernières années avec un encours de dette ramené à 0 M€ au 31/12/2025 contre 45 M€ en 2014).
- **Budget transports** : En intégrant les hypothèses actuelles liées à la nouvelle délégation de service public (DSP) de transports urbains et la fin des coûts d'investissement associés aux lignes B et C du tramway, les équilibres budgétaires sont stabilisés sur la période examinée compte tenu de la maîtrise sur les annuités de la dette et de la gestion optimisée de la nouvelle DSP.

Le dynamisme des recettes de fonctionnement (*principalement le versement mobilité*) permet d'aboutir à une épargne brute satisfaisante pour couvrir les dépenses d'amortissement des lignes du tramway. Une contribution du budget principal ramenée à 12,5 M€ reste cependant nécessaire. Ce budget continue de faire l'objet d'un suivi particulier notamment sur la période 2026-2028 avec la poursuite de son désendettement et des investissements d'environ 10 M€ par an.

### c) De manière consolidée, des objectifs réaffirmés pour maintenir les grands équilibres budgétaires jusqu'en 2028

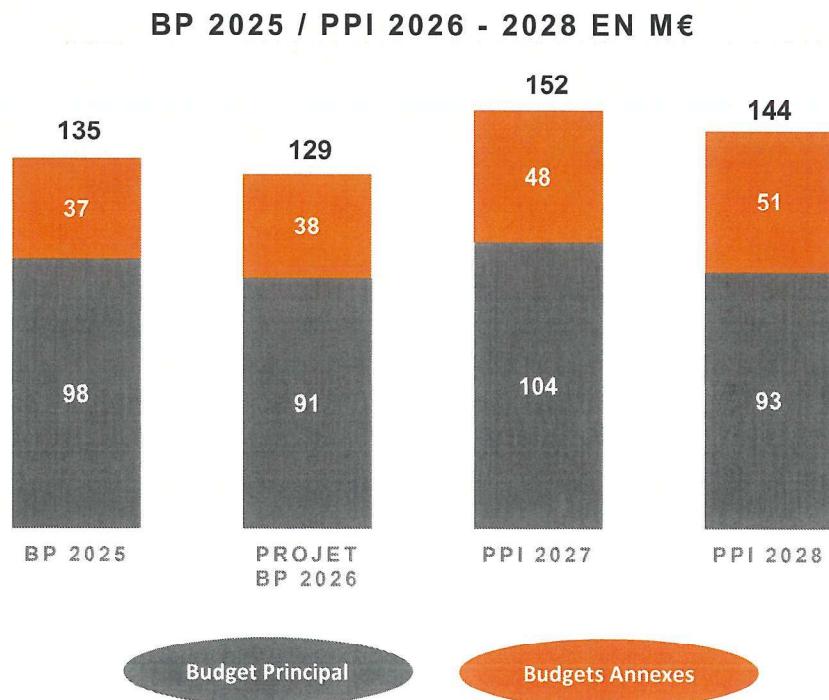
- **Un niveau d'épargne brute minimum estimé proche des 75 M€,**
- **Un volume d'investissement d'environ 430 M€ sur les 3 ans à réinterroger dans le nouveau contexte de forte contrainte budgétaire,**
- **Une capacité de désendettement contenue sous les 10 ans,**
- **Une dette stabilisée en-dessous des 575 M€,**

Afin de compléter ces éléments de prospective, la présentation des engagements pluriannuels via le Plan Pluriannuel d'Investissement permet d'avoir une vision plus précise des principales opérations qui seront portées par la collectivité.

### d) Un Plan pluriannuel d'investissement 2026-2028 (tous budgets) au service de la transition écologique

Après environ 800 M€ d'investissements sur la période 2015-2020, les années 2021-2026 cumulent 936 M€ d'investissements pour notre territoire.

Dans le prolongement de cette dynamique, le Plan Pluriannuel d'Investissement 2026-2028 présente des engagements sur le budget consolidé **autour de 140 M€ / an en moyenne**. Ce montant se décompose entre 97 M€ / an en moyenne pour le budget principal et une progression des perspectives d'investissement de 46 M€ sur les budgets annexes entre 2026 et 2028.



En complément, le document détaillé ci-dessous présente pour le budget principal et les budgets annexes, pour **un total d'environ 426 M€ pour 3 ans**, la programmation des **principales opérations à venir représentant 78% des volumes financiers** :

Description - budget principal	Projet BP 2026	PPI 2027	PPI 2028	Total
Voirie / eaux pluviales	23 766 000	26 113 000	26 421 000	76 300 000
Habitat / logement / ZAC. Habitat / Réserves Foncières	19 140 000	23 350 000	24 800 000	67 290 000
Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)	6 850 000	6 699 600	6 900 000	20 449 600
Plan Vélo	6 000 000	7 000 000	7 000 000	20 000 000
Territoire Intelligent	8 299 185	6 800 000	2 500 000	17 599 185
Enseignement Supérieur et Recherche	4 048 000	3 421 800	2 061 800	9 531 600
Système informatique et numérique	2 581 500	2 770 000	2 890 000	8 241 500
Accueil des gens du voyage	2 060 300	3 610 000	2 380 000	8 050 300
Transition Ecologique	2 012 500	2 026 000	2 526 000	6 564 500
Constructions scolaires	1 850 000	2 270 000	1 100 000	5 220 000
<b>Sous-total principales opérations - Budget principal</b>	<b>76 607 485</b>	<b>84 060 400</b>	<b>78 578 800</b>	<b>239 246 685</b>
<b>Total des opérations - budget principal</b>	<b>90 965 585</b>	<b>103 892 143</b>	<b>93 348 800</b>	<b>288 206 528</b>
% des opérations recensées dans le budget principal	84%	81%	84%	83%
Description - budgets annexes	Projet BP 2026	PPI 2027	PPI 2028	Total
Assainissement - Réseaux de collecte des eaux usées	6 000 000	7 000 000	7 000 000	20 000 000
Transports urbains - Matériel roulant	4 411 500	5 521 804	7 725 999	17 659 303
Eau - Sécurisation R70 - alimentation sortie d'usine	6 000 000	6 000 000	1 867 000	13 867 000
Eau - Réseaux de distribution d'eau potable	3 000 000	4 500 000	4 500 000	12 000 000
Assainissement - Construction / Extension de STEP	2 132 000	4 600 000	4 890 000	11 622 000
Déchets - Four de Lasse*	0	5 000 000	6 000 000	11 000 000
Déchets - Matériel pour la Collecte des ordures ménagères	1 200 000	1 503 000	1 564 000	4 267 000
Transports - Rénovation réseau Tram	1 159 400	849 800	392 600	2 401 800
<b>Sous-total principales opérations - Budgets annexes</b>	<b>23 902 900</b>	<b>34 974 604</b>	<b>33 939 599</b>	<b>92 817 103</b>
<b>Total des opérations - budgets annexes</b>	<b>37 643 944</b>	<b>48 134 804</b>	<b>51 532 099</b>	<b>137 310 847</b>
% des opérations recensées dans les budgets annexes	63%	73%	66%	68%
<b>Total principales opérations - Budget Général (hors dette)</b>	<b>100 510 385</b>	<b>119 035 004</b>	<b>112 518 399</b>	<b>332 063 788</b>
<b>TOTAL PPI Budget Général (hors dette)</b>	<b>128 609 529</b>	<b>152 026 947</b>	<b>144 880 899</b>	<b>425 517 375</b>
% des opérations recensées dans le budget consolidé (hors dette)	78%	78%	78%	78%

\* Pour le four de Lasse, les montants définitifs 2026 seront présentés au BS, une fois les derniers éléments connus liés à l'actualité de ce projet.

Une présentation plus détaillée du PPI pour le budget principal et les budgets annexes est annexée à la présente délibération. Ces perspectives financières donnent une tendance et anticipent sur des montants 2027 et 2028 qui seront évidemment à actualiser en 2026 à l'issue des élections.

### 3 - Les orientations du projet de BP 2026

#### a) Les principales projections 2026 du budget général

Pour cet exercice budgétaire 2026, les grands équilibres financiers sont améliorés par rapport à 2025 et cela malgré l'anticipation d'une contribution substantielle attendue au dispositif de redressement des comptes publics prévu par le PLF 2026 (dispositif « DILICO » notamment).

Les marges de manœuvre financière de la collectivité sont en progression et se traduisent par :

- Un niveau d'**épargne brute** en hausse, à hauteur de 75,9 M€ pour 2026,
- Un **niveau d'investissement** soutenu d'environ 129 M€,
- Un **recours à l'emprunt en baisse d'environ - 10 M€**.

*Comme tous les ans, le montant de l'emprunt sera ajusté au moment du budget supplémentaire 2026 sur la base des résultats 2025 et de la loi de finances 2026.*

*Budget général (hors budget lotissements économiques) - En million d'€*

	BP 2025		Projet BP 2026		Variation en % BP 2025 / BP 2026		Variation en M€ BP 2025 / BP 2026	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Rec.	Dép.	Rec.	Dép.
<b>Fonctionnement</b>	403,3	318,1	406,6	316,3	0,8%	-0,6%	3,3	-1,8
Intérêts de la dette		14,2		14,4		1,2%		0,2
<b>Epargne brute</b>	<b>71,0</b>		<b>75,9</b>		<b>6,9%</b>		<b>4,9</b>	
Capital de la dette		33,6		35,4		5,4%		1,8
<b>Epargne nette</b>	<b>37,4</b>		<b>40,4</b>		<b>8,2%</b>		<b>3,1</b>	
<b>Investissement</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Rec.</b>	<b>Dép.</b>	<b>Rec.</b>	<b>Dép.</b>
<b>Investissement</b>		134,6		128,6		-4,4%		-6,0
<b>Emprunt provisoire / recette d'équilibre</b>	53,0		43,5		-18,0%		-9,5	
<b>Recettes</b>	<b>44,2</b>		<b>44,7</b>		<b>1,1%</b>		<b>0,5</b>	

#### Méthodologie :

Comme tous les ans, seules sont présentées les dépenses et les recettes réelles, les opérations dites d'ordre s'équilibrant entre elles et correspondant à des mécanismes purement comptables. De la même manière, les écritures réelles liées à la souscription d'un emprunt offrant des possibilités d'une ligne de trésorerie (OCLT – ouverture de crédits long terme) ou aux inscriptions équilibrées liées aux swaps ne seront pas reprises dans le rapport. Enfin, les dépenses et recettes exceptionnelles (y compris les produits de cession) ne font pas l'objet d'un traitement spécifique.

## b) La balance générale du budget 2026

Pour détailler ces éléments par budget, la balance générale du budget projetée à ce stade pour 2026 - *avant reprise des résultats* - s'équilibre comme suit :

**Balance générale projet de BP 2026 ALM**  
(hors budget annexe lotissements économiques)  
(en milliers d'Euros)

Mouvements Réels (Hors OCLT)	Principal	Eau	Assain <sup>1</sup>	Déchets	Aéroport	Transports	Réseaux de chaleur	Total Projet BP 2026	Total BP 2025	Variation en K€	Variation en %
<b>Fonctionnement</b>											
Recettes Fonct.	182 259	36 855	30 856	43 742	765	110 631	1 456	406 564	403 348	3 216	0,8%
Dépenses Fonct.	150 336	24 469	18 889	39 316	700	82 204	404	316 318	318 142	-1 824	-0,6%
<b>Epargne de gestion</b>	<b>31 923</b>	<b>12 386</b>	<b>11 967</b>	<b>4 426</b>	<b>65</b>	<b>28 427</b>	<b>1 052</b>	<b>90 246</b>	<b>85 206</b>	<b>5 040</b>	<b>5,9%</b>
Intérêts	5 384	477	1 346	0	0	6 991	181	14 379	14 215	164	1,2%
Epargne brute	26 539	11 909	10 621	4 426	65	21 436	871	75 867	70 991	4 876	6,9%
Capital	18 211	1 303	671	0	0	14 442	815	35 442	33 630	1 812	5,4%
Epargne nette	8 328	10 606	9 950	4 426	65	6 994	56	40 425	37 361	3 065	8,2%
<b>Investissement</b>											
Dépenses Invest.	90 966	12 073	10 447	4 976	90	9 988	70	128 610	134 574	-5 964	-4,4%
Recettes d'investissement (cessions incluses)	42 794	10	497	550	25	801	14	44 691	44 182	509	1,2%
Emprunts / Recette d'équilibre	39 844	1 457	0	0	0	2 193	0	43 494	53 031	-9 537	-18,0%
Epargne nette	8 328	10 606	9 950	4 426	65	6 994	56	40 425	37 361	3 064	8,2%
<b>Recettes Invest.</b>	<b>90 966</b>	<b>12 073</b>	<b>10 447</b>	<b>4 976</b>	<b>90</b>	<b>9 988</b>	<b>70</b>	<b>128 610</b>	<b>134 574</b>	<b>-5 964</b>	<b>-4,4%</b>

A noter les retraits opérés sur le BP 2025 et le projet de BP 2026 sur les opérations d'échanges de taux et les pertes de change sur le budget principal et le BA Transports ainsi que sur les opérations de trésorerie concernant le BA Réseau de Chaleur.

## c) Résultats 2025

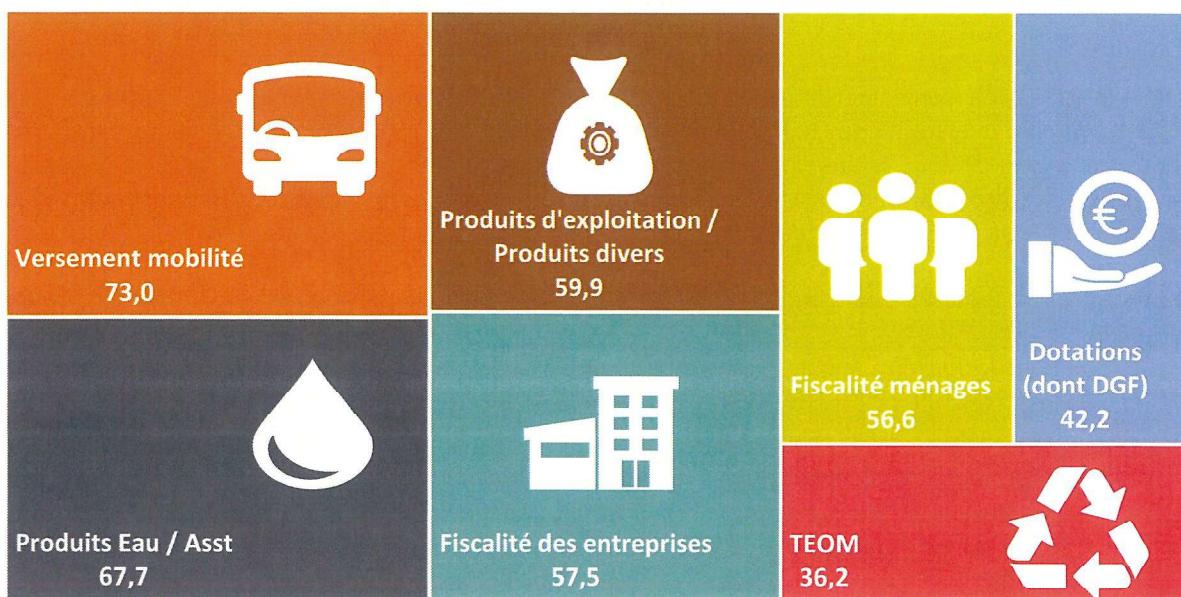
Les résultats 2025 seront repris après le vote du compte administratif 2025. Le résultat global de clôture devrait être sensiblement équivalent à celui de 2024 (autour de 30 M€ après reports). En fonction des niveaux définitifs atteints et des dernières informations nationales, le recours à l'emprunt présenté au BP 2026 sera ajusté lors du Budget Supplémentaire.

## d) Les recettes de fonctionnement : structure et évolution

### ➤ Structure des principales ressources de fonctionnement (en M€)

La répartition des recettes de fonctionnement de la Communauté Urbaine montre une **répartition équilibrée entre fiscalité, produits des services et dotations de l'Etat**. Cette ventilation est un gage de sécurité pour le financement de notre collectivité.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT PROJET BP 2026



*Hors participations du budget principal aux budgets annexes*

### → Hypothèses d'évolution des principales recettes du budget général

Dans un contexte national plutôt incertain en matière budgétaire et des élections municipales à venir, un certain nombre de ces hypothèses pourront être ajustées entre le DOB, le budget primitif et le budget supplémentaire 2026 pour tenir compte des évolutions législatives ou réglementaires de ce début d'année.

Au global, les recettes de fonctionnement consolidées sont **en hausse de + 0,8 % (+ 3,2 M€)**. Cette évolution s'explique principalement par :

- La hausse du versement mobilité de + 2,6 M€ par rapport au BP 2025 (signe de la bonne tenue de l'emploi sur le territoire),
- L'augmentation de + 1,6 M€ sur les produits fiscaux issus des entreprises.

## PRINCIPALES RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT (en M€)

	BP 2025	Projet BP 2026	Variation 2025/2026	Variation en %
Versement mobilité	70 400	73 000	2 600	3,7%
Fiscalité ménages*	56 919	56 648	- 271	-0,5%
Fiscalité des entreprises	55 871	57 508	1 637	2,9%
Produits Eau / Asst	64 709	67 711	3 002	4,6%
Dotations, subventions, participations	43 630	42 247	-1 383	-3,2%
TEOM	35 800	36 226	426	1,2%
Particip. du Budget principal aux budgets annexes	16 750	13 330	-3 420	-20,4%
Produits d'exploitation / Produits divers	59 269	59 894	625	1,1%
<b>TOTAL</b>	<b>403 348</b>	<b>406 564</b>	<b>3 216</b>	<b>0,8%</b>

*\* inclus pour le BP 2025 et le projet de BP 2026 l'instauration de la taxe GEMAPI pour 1,1 M€*

## Versement mobilité

Compte tenu du contexte économique, la prudence avait conduit la collectivité à inscrire lors du BP 2025 un niveau de versement transport de 70,4 M€. Les estimations sur le projet de compte administratif 2025 autour de 72 M€, nous amènent à arrêter la projection 2026 à 73 M€ (soit + 1,4%).

## Fiscalité ménages et entreprises

Dans l'attente d'éléments législatifs ou réglementaires plus précis, la prévision inscrite au budget prend en compte la stabilité des taux et une **progression des bases fiscales de +1,2 %** appliquée aux produits définitifs 2025. Ce taux correspond à la revalorisation nominale des bases fiscales déterminé par l'Indice des Prix Harmonisés à la Consommation (IPCH) entre novembre 2024 et novembre 2025 évaluée à ce jour à 0,8 % et à une estimation d'une progression physique des bases de + 0,4 %.

Le produit fiscal représente un peu moins de 30 % des recettes de la collectivité pour 2026. Ce produit comprend :

- **Pour la fiscalité ménages** : la fraction de TVA (en compensation de la taxe d'habitation), les taxes sur le foncier bâti et non bâti ainsi que la taxe d'habitation sur les résidences secondaires,
- **Pour la fiscalité entreprises** : la cotisation foncière des entreprises (CFE), la fraction compensatoire de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) et les impositions sur les entreprises de réseaux (IFER).

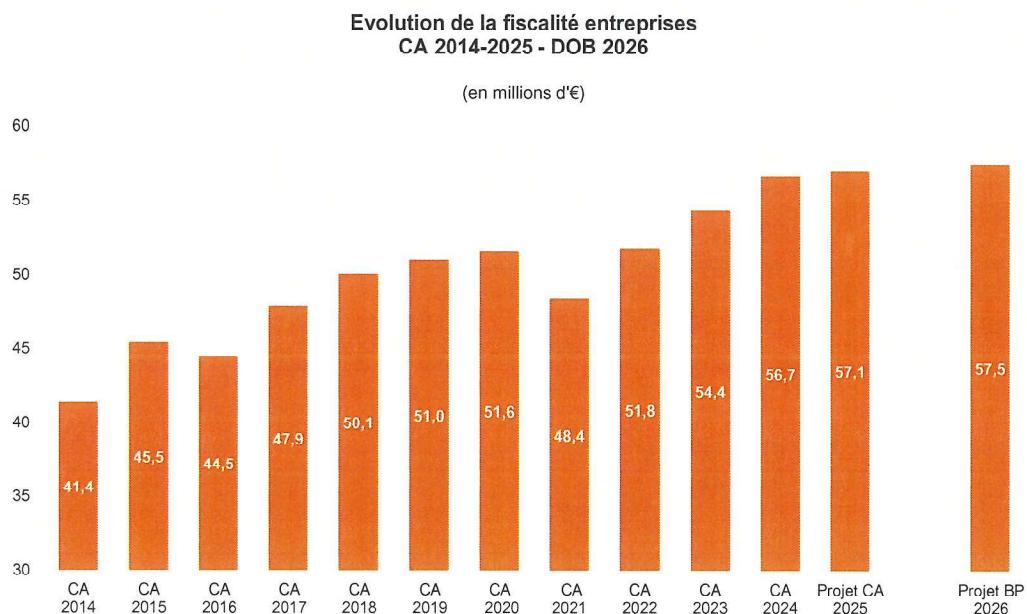
**Pour la fiscalité ménages**, les hypothèses retenues permettraient d'aboutir à **56,7 M€ au BP 2026**.

**Pour la fiscalité entreprises**, les prévisions de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et de fraction de compensation de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) sont basées sur les dernières notifications 2025 fournies par le Ministère des Finances (50,6 M€). La CFE a ainsi été projetée au projet de BP 2026 à 27,8 M€ et la fraction compensatoire de CVAE à hauteur de 23,2 M€.

**Ces bons niveaux témoignent de la dynamique économique de notre territoire qui résulte des nombreuses implantations d'entreprises ces dernières années.**

Le niveau de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM pour 4,8 M€) et des impositions sur les entreprises de réseaux (IFER pour 1,7 M€) a été projeté sur le projet de BP 2026 à un niveau légèrement supérieur aux réalisations 2025.

Le graphique suivant illustre l'évolution de la fiscalité entreprises depuis 2014 :



NB : A ce stade et compte tenu du PLF 2026, une baisse de l'ordre de l'ordre de 1,1 M€ des allocations compensatrices de l'Etat sur la CFE des locaux industriels est intégrée à ce projet de BP 2026.

#### **Produits eau et assainissement**

Les prévisions de ces produits d'exploitation sont en hausse de + 3 M€ de BP à BP. Cette augmentation intègre la prévision d'une revalorisation tarifaire sur les redevances et abonnements des usagers compensant la hausse des charges de fonctionnement en raison de l'évolution du prix des marchés (1,7%) et l'investissement exceptionnel de sécurisation de l'alimentation en eau potable (projet R 70-2,6 %).

#### **Dotation globale de fonctionnement (DGF)**

La DGF est la principale dotation des collectivités locales. Dans l'attente d'éléments législatifs ou réglementaires plus précis apportés notamment par la loi de finances pour 2026, le projet de BP 2026 de la Communauté Urbaine reprend de manière prudente le montant de la dotation notifiée en 2025 ajustée à la baisse du fait de la traditionnelle diminution de la part « dotation de compensation » de la DGF.

Pour mémoire et dans la continuité de la loi de finances 2025, le PLF 2026 prévoit un nouvel effort d'économie pour les collectivités locales avec l'élargissement et le renforcement du DILICO (« Dispositif de Lissage Conjoncturel des recettes fiscales des collectivités »). Contrairement à 2025, ALM devrait être contributeur à ce dispositif en 2026. Une contribution de 1,3 M€ est donc intégrée à ce projet de BP 2026.

#### **Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères**

Le produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est ajusté à hauteur de 36,2 M€ pour 2026 avec maintien des taux actuels. Ce montant est actualisé de +1,2 % par rapport au produit notifié en 2025.

#### **Autres produits d'exploitation**

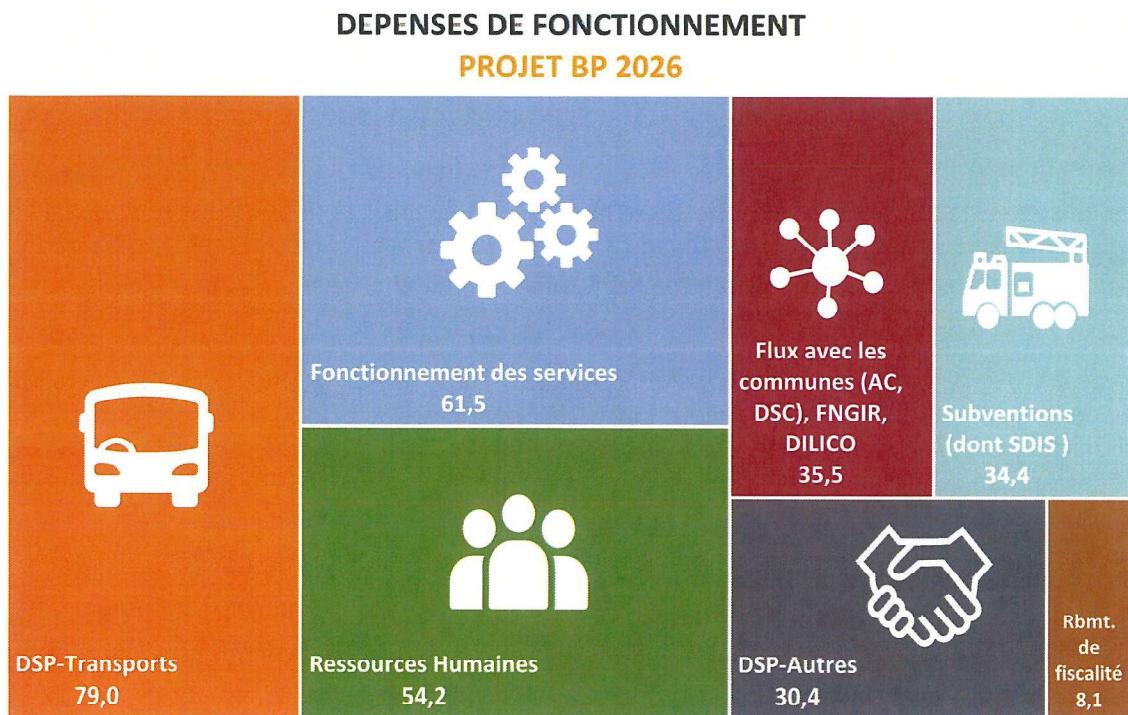
Concernant les autres produits d'exploitation, ils représentent 59,9 M€. Il s'agit en grande partie des remboursements des frais de mutualisation et de la participation des budgets annexes aux frais de structure, des recettes de trafic du budget annexe transport et des recettes issues des collectes sélectives et des déchetteries du budget annexe déchet.

Les principaux facteurs d'évolution de cette rubrique concernent majoritairement les produits d'exploitation et diverses recettes sur le budget principal (avec notamment l'attribution d'aides financières exceptionnelles liées aux certificats d'économie d'énergie, au fonds de soutien des emprunts à risques).

D'une manière générale, **les tarifs liés à la fréquentation de nos différents équipements publics ou aux services proposés par ALM seront en progression d'environ + 1 %.** Cette orientation générale pourra recouvrir des situations différentes selon les tarifs qui seront amenés à être proposés au vote pour 2026.

## e) Des dépenses de fonctionnement en très légère baisse

➤ Structure des dépenses de fonctionnement (en M€), hors participations du budget principal aux budgets annexes :



*Hors participations du budget principal aux budgets annexes*

### → Hypothèses d'évolution des principales dépenses du budget général

Les dépenses de fonctionnement consolidées sont maîtrisées et affichent une **diminution de - 0,6 %** (hors dette) en se répartissant de la manière suivante :

#### PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en M€)

	BP 2025	Projet BP 2026	Variation en K€	Variation en %
Personnel	53 159	54 184	1 025	1,9%
DSP / contrats d'exploitation	111 423	109 368	-2 055	-1,8%
Dotations et attributions de compensation	33 809	35 509	1 700	5,0%
<i>Dont projection DILICO</i>	-	1 350		
Restitution de fiscalité / redevances	7 600	8 120	520	6,8%
SDIS	16 439	16 675	236	1,4%
Subventions de fonctionnement	17 717	17 731	14	0,1%
Participation du budget principal aux budgets annexes	16 750	13 250	-3 500	-20,9%
Fonctionnement des services / autres dépenses	61 245	61 481	236	0,4%
<b>TOTAL</b>	<b>318 142</b>	<b>316 318</b>	<b>-1 824</b>	<b>-0,6%</b>

## Dépenses de personnel

Les projections 2026 par rapport au BP 2025 font état pour l'ensemble des budgets d'une hausse de + 1,9 %. Cette évolution globale des dépenses de personnel concerne l'ensemble des budgets.

En ce qui concerne le **budget principal**, il est projeté une évolution de + 2 % par rapport au BP 2025. Cette évolution est liée principalement à l'impact en année pleine de la revalorisation pour la deuxième année consécutive des cotisations CNRACL au 1<sup>er</sup> janvier 2026 (évolution des taux de cotisations employeurs à la CNRACL de 3 points), aux mesures réglementaires de revalorisation salariale (revalorisation des carrières et des rémunérations des agents) et au Glissement Vieillesse Technicité. L'augmentation sur les dépenses de personnel comprend également des mesures en faveur de l'harmonisation du régime indemnitaire ainsi que le renforcement des services.

L'évolution des budgets annexes **Eau et Assainissement** de + 2,2 % par rapport aux crédits ouverts en 2025 correspond essentiellement à des évolutions réglementaires et à l'impact de la variation des effectifs en 2026.

Pour le budget **Déchets** et le budget **Transports**, les évolutions de BP à BP sont respectivement de + 1,1 % pour le premier et de + 5,4 % pour le second. Ces projections pour le BP 2026 sont proposées afin d'être au plus près des évolutions prévues sur les effectifs.

La politique Ressources Humaines se fonde sur une démarche prospective qui vise à anticiper pour mieux les accompagner les transformations organisationnelles qui permettent d'adapter le service public aux besoins des habitants du territoire d'ALM. Il s'agit de rechercher en permanence la meilleure adéquation possible entre le niveau de service à rendre avec les effectifs et les compétences nécessaires.

Pour accompagner ces mutations, la politique RH se construit autour d'axes forts que sont :

- La recherche d'une plus grande efficience des organisations,
- La mutualisation sous différentes formes des prestations, des services et des moyens,
- La construction collaborative d'un projet managérial mobilisateur,
- L'appui aux managers et aux agents dans la conduite des projets de transformation des prestations et des organisations,
- La priorité donnée à la mobilité interne,
- L'accompagnement des parcours professionnels par le développement de dispositifs innovants,
- Le développement des compétences et l'accompagnement du changement,
- L'appui à la conception d'environnement et de conditions de travail de qualité préservant la santé des agents,
- Un dialogue social dynamique et régulier.

**En complément de ce rapport principal, il vous est proposé d'enrichir ces éléments en consultant le rapport annexe dédié aux ressources humaines.**

### Délégations de service public et contrats d'exploitation

Les dépenses de cette catégorie représentent le 1<sup>er</sup> poste des dépenses de fonctionnement avec 109,4 M€ pour le projet de BP 2026 soit 35 % du total des dépenses de fonctionnement. La délégation de service public pour le transport de voyageurs (79 M€ en 2026) en représente quasiment les trois quarts comme illustré par le tableau ci-dessous. La baisse globale de - 1,8 % de ce poste budgétaire est due pour l'essentiel à la nouvelle convention de DSP Transports qui a été renouvelée en 2025 et reconduite avec RATP Dev. A périmètre comparable, le projet de BP 2026 prévoit une baisse de - 3,8 M€ du coût associé à cette DSP par rapport au BP 2025.

	BP 2025	Projet BP 2026	Variation en K€	Variation en %
Transports	82 780	79 010	-3 770	-4,6%
Autres budgets	28 643	30 358	1 715	6,0%
<b>TOTAL</b>	<b>111 423</b>	<b>109 368</b>	<b>-2 055</b>	<b>-1,8%</b>

### Dotations : Dotations aux communes (Dotation de Solidarité Communautaire et Attribution de Compensation) et FNGIR (revertement lié à la réforme de la taxe professionnelle)

Ce poste comprend à la fois la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC), les Attributions de Compensation (AC), le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) ainsi que le prélèvement au titre du Dispositif de Lissage Conjoncturel des Recettes Fiscales des Collectivités Territoriales dit « DILICO » prévu dans le projet de loi de finances 2026.

La première est stable par rapport au BP 2025 et s'établit à 11,6 M€ suite aux orientations du pacte financier et fiscal. L'enveloppe de la seconde progresse très légèrement de + 0,2 M€ par rapport à 2025 pour se situer à 15,2 M€. Cette évolution fait suite au processus d'actualisation des calculs d'AC mis en œuvre à l'occasion de la prise en gestion directe de la compétence voirie et eaux pluviales par Angers Loire Métropole.

Le FNGIR est anticipé avec le même montant que le BP 2025 à 5,6 M€.

Comme évoqué précédemment, le montant de la contribution au titre du DILICO a été projeté à hauteur de 1,3 M€ dans le projet de BP 2026 dans l'attente de précisions sur les modalités d'application qui seront apportées par la loi de finances 2026.

### Restitution de fiscalité

Ce poste de 8,1 M€ comprend notamment les reversements des redevances eau et assainissement à l'Agence de l'Eau équilibrées en dépenses et en recettes et les remboursements de fiscalité prévus par la DSP pour le transport de voyageurs.

### SDIS, subventions et participation aux budgets annexes

Le poste subventions est quasiment stable avec une légère augmentation de + 0,2 M€ sur la contribution allouée au SDIS (participation de 16,7 M€ projetée pour 2026).

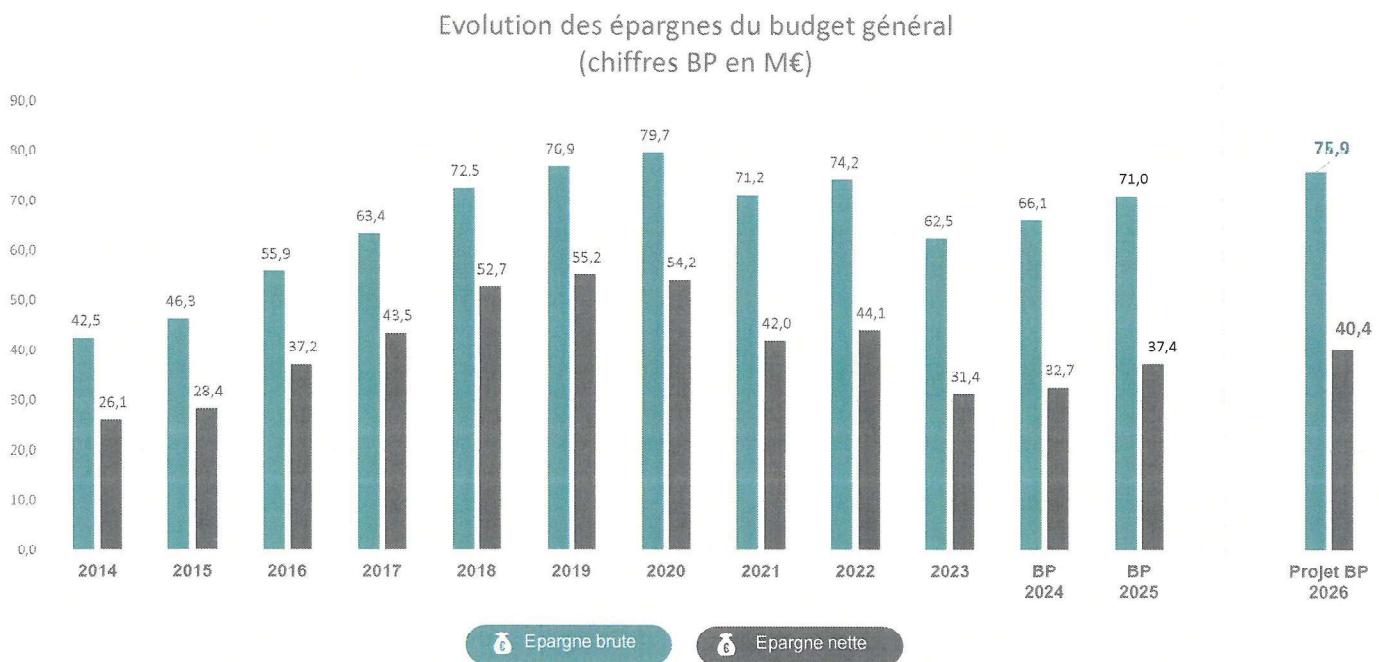
La diminution de - 20,9 % sur la partie « participations aux budgets annexes (BA) » (- 3,5 M€) correspond à la baisse de la participation d'équilibre du budget principal au budget annexe transports suite à la bonne tenue du versement mobilité et des recettes tarifaires des voyageurs. Elle reste toutefois à un niveau de 13,2 M€ (pour les BA Transports et Aéroport) dans le projet de BP 2026.

### Frais de fonctionnement des services

Les frais de fonctionnement des services, d'un montant global de 61,5 M€, représentent environ 19,4 % des dépenses de fonctionnement totales du budget. Ces frais correspondent aux charges à caractère général portées par chacun des budgets (eau, électricité, fournitures de voirie, téléphonie, informatique, assurances...).

Ce poste budgétaire, impacté notamment par l'actualisation des coûts sur différents contrats, évoluent à un niveau inférieur à l'inflation (+ 0,4 %) grâce aux actions volontaristes de sobriété et de transition écologique mises en place au sein de la collectivité.

## f) Des niveaux d'épargne en progression



en K€	BP 2025	Projet BP 2026	Variation 2025/2026	Variation en %
<b>Epargne de gestion</b>	<b>85 206</b>	<b>90 246</b>	<b>5 040</b>	<b>5,9%</b>
Intérêts	14 215	14 379	164	1,2%
<b>Epargne brute</b>	<b>70 991</b>	<b>75 867</b>	<b>4 876</b>	<b>6,9%</b>
Capital	33 630	35 442	1 812	5,4%
<b>Epargne nette</b>	<b>37 361</b>	<b>40 427</b>	<b>3 066</b>	<b>8,2%</b>

Conséquence d'une hausse des recettes de fonctionnement plus importante que celle des dépenses, l'épargne de gestion est en hausse de + 5 M€ par rapport au BP 2025 avec un solde de 90,2 M€. L'épargne brute augmente de + 6,9 % grâce aux conditions financières contractualisées ces dernières années.

L'épargne nette est également en progression en dépit de la hausse de + 5,4 % des remboursements en capital de la dette prévue dans le projet de BP 2026 (notamment les emprunts liés au budget transport pour les lignes B et C du tramway).

## g) Les principaux projets d'investissement 2026 et leur financement

- L'investissement dans la transition écologique

**Les dépenses d'investissement sont estimées à près de 128,6 M€ en 2026.** Elles se répartissent entre 91 M€ pour le budget principal et 37,6 M€ consacrés aux budgets annexes (dont 22,5 M€ pour les budgets eau et assainissement).

En préalable à la présentation habituelle et thématique des principales opérations d'investissement pour 2026, **il est utile de rappeler la place prépondérante dans ces orientations budgétaires de la politique de transition écologique : 61,2 M€ d'investissement soit près de la moitié du projet de budget 2026** sont des dépenses directement favorables à cette politique transversale.

Sans être exhaustif, les thématiques ou les illustrations développées ci-dessous matérialisent cette politique transversale sur chaque budget. Pour mémoire, l'ensemble de ces enjeux se retrouvent également détaillés dans le rapport de développement durable :

- **Budget principal :**
  1. **Énergie et performance énergétique** : actions visant la sobriété, l'efficacité énergétique et la réduction des consommations :
    - Rénovation thermique des bâtiments : plan de maîtrise de l'énergie des bâtiments, programme « Mieux chez moi »
    - Fonds de transition énergétique destiné aux communes pour la rénovation énergétique des bâtiments
    - Territoire intelligent pour accélérer la transition écologique notamment avec l'optimisation de l'éclairage public ou du pilotage énergétique.
  2. **Mobilités durables et décarbonées** : actions favorisant la réduction des émissions de GES :
    - Plan vélo : aide à l'achat de vélo, infrastructures cyclables, liaisons douces
    - Développement des mobilités douces
    - Boucles vertes : mobilités de proximité
  3. **Aménagement du territoire et urbanisme durable** : actions intégrant les enjeux climatiques et environnementaux dans la planification :
    - PLUi prenant en compte les objectifs du Plan Climat
    - Travaux de désimperméabilisation de la voirie et de l'aménagement urbain
    - Territoire intelligent appliqué à l'aménagement urbain
  4. **Préservation de la biodiversité et des paysages** : actions de protection, de gestion et de valorisation des milieux naturels :
    - Plan de gestion des ENS / ONF
    - Entretien et balisage des sentiers de randonnées
    - Atlas de la biodiversité intercommunal : inventaires faunes et flores dans les communes
    - Charte de l'arbre intercommunale
  5. **Santé environnementale et prévention des risques** : actions d'amélioration de la qualité de vie et de prévention des risques
    - Plan de protection du bruit dans l'environnement
    - Programme de travaux sur les digues dans le cadre de la prévention des inondations (GEMAPI)
  6. **Sensibilisation, mobilisation et accompagnement des acteurs** : actions favorisant l'appropriation citoyenne et l'engagement collectif :
    - Projet Ambition, soutenu par l'Europe, pour accompagner la transition écologique de l'habitat privé collectif
    - Déploiement d'animations et conception d'outils pédagogiques à destination des acteurs locaux et des communes portés par la Maison de l'environnement
    - Création d'une plateforme numérique d'engagement des acteurs de la transition écologique

- **Budget transports** : travaux de rénovation du réseau de tramway, migration des bus au bioGNc, rénovation énergétique des bâtiments...
- **Budgets eau et assainissement** : plan de gestion de la ressource en eau, schéma directeur des eaux usées, méthanisation depuis la Station d'Epuration des Eaux Usées (STEP) de la Baumette, plan de gestion des boues (site de la Baumette), construction et extension de STEP,
- **Budget déchets** : contrat d'objectifs déchets sur l'économie circulaire, bennes à hydrogène, objectif de 48 % des déchets en déchèteries valorisés, cible de 93 % des ordures ménagères valorisées et de 100 % de collecte sélective valorisée, prévention et réduction à la source,
- **Budget réseaux de chaleur** : bois énergie et cogénération avec notamment Biowatts auxquels il convient d'ajouter les dépenses d'investissement réalisées par la SPL Alter Service.

Pour mémoire, la démarche dite de « Budget Vert » qui classe les dépenses de la collectivité entre favorable, neutre et défavorable à la transition écologique s'applique depuis le compte administratif 2024 conformément à la réglementation. Les premiers retours d'expérimentation au niveau national sur ce sujet font état d'environ 40 % de dépenses classées dans la catégorie favorable pour les EPCI (selon la note de conjoncture de la Banque Postale de septembre 2025).

- **Volume des dépenses d'investissement :**

Dépenses				
	BP 2025	Projet BP 2026	Variation 2025/2026	Variation %
<i>dont budget principal</i>	97 770	90 966	-6 804	-7,0%
<i>dont budget annexe Eau</i>	9 601	12 073	2 472	25,7%
<i>dont budget annexe Assainissement</i>	11 690	10 447	-1 243	-10,6%
<i>dont budget annexe Déchets</i>	5 754	4 976	-778	-13,5%
<i>dont budget annexe Aéroport</i>	131	90	-41	-31,3%
<i>dont budget annexe Transports</i>	9 363	9 988	625	6,7%
<i>dont budget annexe Réseaux de chaleur</i>	265	70	-195	-73,6%
<b>Total</b>	<b>134 574</b>	<b>128 610</b>	<b>-5 964</b>	<b>-4,4%</b>

→ **Le budget principal**

Les crédits d'investissement s'élèvent en 2026 à **91 M€** et se répartissent principalement entre :

- La voirie et les eaux pluviales pour **23,8 M€**,
- Une politique pour le logement et l'habitat ambitieuse avec **19,1 M€**, dont 9,8 M€ pour les aides au logement, 3,7 M€ pour la politique de réserves foncières et 5,6 M€ pour les ZAC habitat,
- La poursuite des réalisations du projet Territoire Intelligent avec **8,3 M€**, productives notamment d'économies pour l'éclairage public,
- Le plan Vélo avec **6 M€**,
- L'enseignement supérieur et la recherche qui représentent **4 M€**.

## → Les budgets annexes

Les **37,6 M€** consacrés aux budgets annexes se décomposent quant à eux de la manière suivante :

- les budgets eau et assainissement continuent à investir de façon soutenue (**22,5 M€** projetés en 2026) dans la rénovation des réseaux et des stations d'épuration des eaux usées,
- le budget transport intègre les dépenses liées aux transports urbains pour **10 M€**,
- le budget déchets avec **5 M€** permet notamment le renouvellement des véhicules et prévoit des travaux dans les déchetteries.

### • Les recettes d'investissement

	Recettes			
	BP 2025	Projet BP 2026	Variation 2025/2026	Variation en %
<b>Epargne nette</b>	37 361	40 427	3 066	8,2%
<b>FCTVA et fonds divers</b>	14 720	10 520	-4 200	-28,5%
<b>Subventions et autres</b>	22 237	27 431	5 194	23,4%
<b>Avances ZAC et autres immobilisations financière</b>	2 100	3 305	1 205	57,4%
<b>Cessions</b>	5 125	3 435	-1 690	-33,0%
<b>Emprunts provisoires / recettes d'équilibre</b>	53 031	43 492	-9 539	-18,0%
<b>Total</b>	<b>134 574</b>	<b>128 610</b>	<b>-5 964</b>	<b>-4,4%</b>

#### FCTVA et fonds divers

Ce poste est en diminution avec une baisse de la perception de TVA programmée en 2026 en raison de la fin des travaux pour le tramway. A ce stade, il existe de fortes incertitudes autour du nouveau calendrier de versement du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) prévu dans le projet de loi de finances 2026. Les modalités retenues dans ce projet de BP 2026 sont pour le moment identiques à celles de 2025.

#### Subventions et autres

Ce poste, en hausse de 23,4 % par rapport à 2025, est principalement constitué des subventions d'investissement, des aides à la pierre et des amendes de polices.

Les principales évolutions concernent la hausse des participations et des subventions à percevoir en 2026 notamment sur la poursuite du déploiement du plan vélo (+1,4 M€ attendus par rapport à 2025) et des travaux d'aménagement des places (+ 3 M€).

#### Avances ZAC et Cessions

Les remboursements d'avances versées dans le cadre des opérations d'aménagement de ZAC réalisées par notre aménageur sont en hausse par rapport à 2025 (+ 1,2 M€). Concernant les cessions, le programme 2026 intègre une estimation de diverses ventes de réserves foncières communales, communautaires ou économiques pour un total de 3,4 M€.

#### Emprunts provisoires

**Le montant des emprunts provisoires ou des recettes d'équilibre est en diminution de - 9,5 M€ par rapport au BP 2025.** A noter que ce montant sera comme chaque année revu à la baisse au Budget Supplémentaire 2026 avec la reprise des résultats de l'exercice 2025.

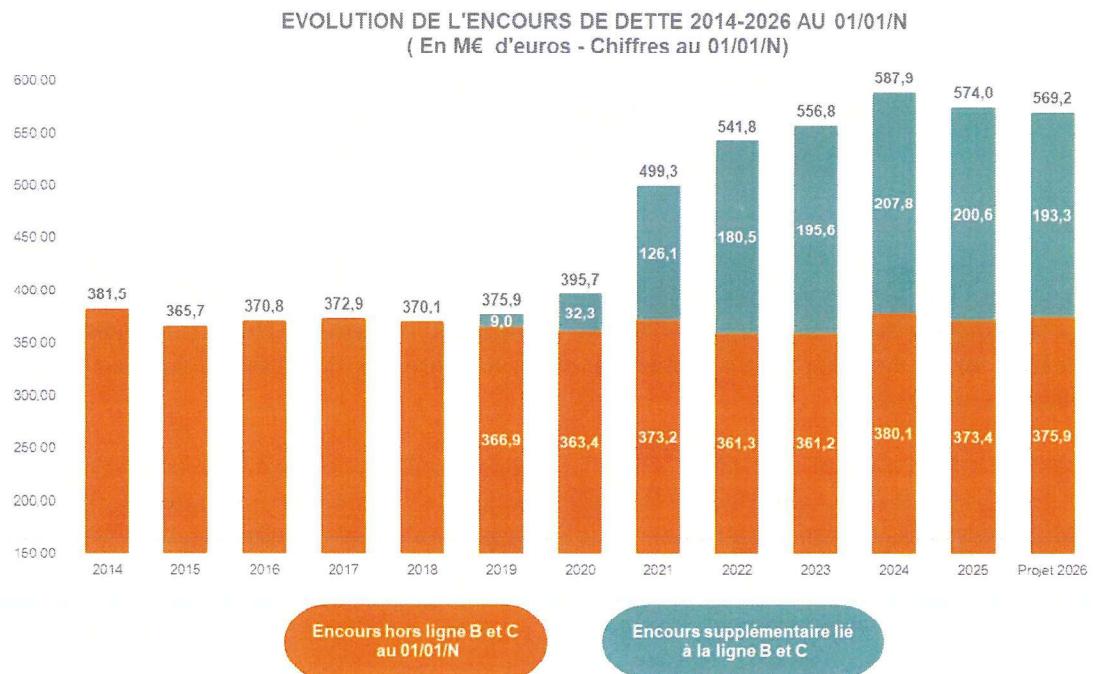
## h) Dette : un encours 2025 maîtrisé

L'année 2025 est marquée par une continuité de diminution de l'encours de dette de **-4,8 M€** après -13,9 M€ de diminution en 2024

Au 01/01/2026, l'encours de la dette atteint désormais **569,2 M€**.

Parallèlement à cette tendance, la collectivité peut s'appuyer sur des points forts :

- **Une dette hors tramway (au 01/01/2026) de 375,9 M€ stabilisée depuis 2014,**
- La contractualisation de la totalité des **financements des dernières lignes de tramway à taux fixe moyen de 1,09%**,
- **La réduction drastique de notre volume de dette à risque** qui atteint désormais **54,9 M€**, soit **9,6% de l'encours** (contre 148 M€ et 38,9% en 2014).

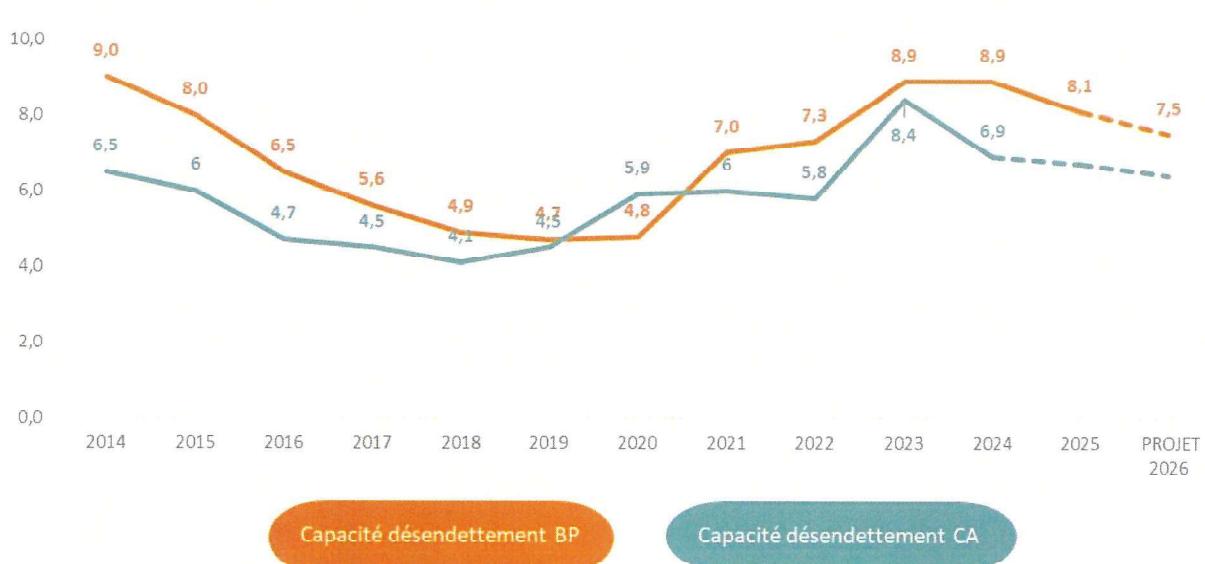


## Une capacité de désendettement (chiffres BP) prévue à 7,5 ans en 2026

La capacité de désendettement détermine le nombre d'années nécessaires au remboursement complet de la dette si la collectivité y consacrait la totalité de son épargne brute (recettes réelles de fonctionnement moins dépenses réelles de fonctionnement).

## Evolution de la capacité de désendettement depuis 2014

Seuil prudentiel de 12 ans recommandé par l'Etat



Méthodologie : Au CA 2023, le retraitement équilibré des opérations de Rives Droite Angers du budget annexe Réseaux Chaleur est exclu des résultats.

Ce ratio, stratégique pour obtenir des financements de qualité, continue sa baisse depuis le 01/01/2014 dans une approche « budget primitif » et atteint **7,5 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2026**. Conformément aux engagements pris, cet indicateur n'aura jamais dépassé les 10 ans durant cette période d'investissements élevés.

*La présentation de la dette d'ALM fait l'objet d'un rapport spécifique annexé au présent rapport afin de délivrer une information complète sur les caractéristiques et le suivi de notre encours de dette. La principale nouveauté cette année est le suivi de la stratégie globale de la collectivité autour de la dette présentée ci-après :*

### Suivi de la stratégie de gestion de dette

Sur la base d'un constat réalisé en 2022 sur les profonds changements du contexte économique et financier, il est apparu nécessaire d'actualiser notre stratégie en 2023 jusqu'à la fin du mandat en axant l'action de la collectivité autour des principes suivants : optimiser, sécuriser et diversifier.

**Orientation 1- Optimiser la dette :** Développer la gestion **d'échange de taux** (uniquement entre produits classé 1A, c'est-à-dire sans risques) et de comptes à terme (placement de certaines recettes contre intérêts).

#### Réalisations 2023- 2025 :

- les contrats d'échanges de taux réalisés de fin 2023 à mai 2024 ont permis de réaliser un produit financier exceptionnel de 1,9 M€.
- les placements sur comptes à terme ont généré environ 554 000 € de recettes financières,
- la gestion revolving a permis l'économie de frais d'intérêts de plus de 913 000 € ( à ce jour)

**Au global, ce sont 3.4 M€ de gains répartis entre 2.5 M€ de recettes encaissées et 913 k€ de frais économisés. Ces montants ont principalement contribué au financement du budget annexe transport.**

## Orientation 2 - Sécuriser la dette :

- Renouveler le fonds de soutien aux emprunts à risque jusqu'en 2028,
- Constituer progressivement un stock de provisions important sur les budgets eau, assainissement et transport pour anticiper la fin du fonds de soutien en 2028,
- Renforcer la veille et les outils de suivi sur l'ensemble des propositions de sécurisation.

## Réalisations 2023- 2025 :

- a. L'activation du fonds d'aide pour un total de 501 k€ de recettes dont 310 k€ en 2025
- b. Définition d'une méthodologie de provisionnements pour risques financiers actée au conseil de décembre 2023 et constitution de **9,3 M€ de provisions budgétaires** sur la période

**Orientation 3 - Diversifier la dette :** A conditions proches, emprunter prioritairement via les placements privés sur les 3 ans à venir :

- Expérimenter un emprunt obligataire sans notation et faire le bilan avant une éventuelle généralisation,
- Consulter régulièrement l'Agence France Locale,
- Revisiter le PPI pour sélectionner un projet/sujet éligible à un financement d'une banque européenne.

## Réalisations 2023-2025 :

- a- De nouveaux partenaires intègrent désormais les consultations d'emprunts tels que les arrangeurs ou plateformes (Pronoia, Loanbox et Tpicap). L'Agence France Locale est interrogée systématiquement. A ce jour, les offres reçues de la part de ces structures restent proches de celles du secteur bancaire et ne permettent pas d'amortir les commissions ou les coûts d'adhésion associés.
- b- Des contacts sont établis avec la Banque Européenne d'Investissement pour s'informer des conditions de financement.

Vu le code général des collectivités territoriales, articles L. 5211-1 et suivants et L. 5215-1 et suivants,  
Vu les statuts d'Angers Loire Métropole,

Considérant l'avis de la commission des finances du 09 janvier 2026

## DELIBERE

Donne acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2026,

Donne acte de la communication du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes pour 2025,

Donne acte de la communication de l'état récapitulatif annuel des indemnités de toutes natures dont ont bénéficié les élus siégeant au conseil de communauté en 2025.

## CONSEIL DE COMMUNAUTE

### Débat d'Orientation Budgétaire 2026 - Annexes à la délibération Programmation détaillée du PPI - 2026 / 2028

#### ▪ Budget principal

Politique Publique	Objet	Projet BP 2026	2027	2028	Total
Accueil des gens du voyage	Aire d'accueil de Bsaucouzé	1 400 000	350 000	0	1 750 000
	Résorption des bidonvilles	342 000	700 000	400 000	1 442 000
	Création terrains familiaux et nouvelles aires	318 300	2 560 000	1 980 000	4 858 300
<b>Total Accueil des gens du voyage</b>		<b>2 060 300</b>	<b>3 610 000</b>	<b>2 360 000</b>	<b>8 050 300</b>
Plan Vélo	Plan Vélo	6 000 000	7 000 000	7 000 000	20 000 000
<b>Total Plan Vélo</b>		<b>6 000 000</b>	<b>7 000 000</b>	<b>7 000 000</b>	<b>20 000 000</b>
Habitat / logement / ZAC Habitat / Réserves Foncières	ZAC Fraus ce Loira - Les Ponts de Cé	6 000 000	7 000 000	7 000 000	20 000 000
	ZAC Savary	1 800 000	1 000 000	0	2 800 000
	Aide à la pierre (ANAH et Etat)	3 000 000	4 800 000	3 600 000	11 400 000
	Habitat / logement / ZAC Habitat / Réserves Foncières et autres	6 700 000	7 000 000	11 000 000	24 700 000
<b>Total Habitat / logement / ZAC Habitat / Réserves Foncières</b>		<b>19 140 000</b>	<b>23 350 000</b>	<b>24 800 000</b>	<b>67 290 000</b>
Enseignement Supérieur et Recherche	CPER 2021-2027	1 873 000	1 850 000	1 423 800	5 146 800
	ENSAM Rénovation Campus	1 250 000	0	0	1 250 000
	Polytech	840 000	720 000	0	1 560 000
	Autres opérations	85 000	851 800	638 000	1 574 800
<b>Total Enseignement Supérieur et Recherche</b>		<b>4 048 000</b>	<b>3 421 800</b>	<b>2 061 800</b>	<b>9 531 600</b>
Système informatique et numérique	Système informatique et numérique	2 581 500	2 770 000	2 890 000	8 241 500
<b>Total Système informatique et numérique</b>		<b>2 581 500</b>	<b>2 770 000</b>	<b>2 890 000</b>	<b>8 241 500</b>
Voirie / Eaux pluviales	Eaux pluviales	2 000 000	1 615 000	1 615 000	5 230 000
	Continuité cyclable sur la Maine	100 000	1 400 000	2 700 000	4 200 000
	Entretien aménagements et restructurations des voiries communautaires	19 156 000	19 549 000	21 056 000	59 761 000
	Éclairage public - Enfouissement - Effacement	1 100 000	1 000 000	1 050 000	3 150 000
	Opérations lourdes de Voiries	1 410 000	2 549 000	0	3 959 000
<b>Total Voirie / Eaux pluviales</b>		<b>23 766 000</b>	<b>26 113 000</b>	<b>26 421 000</b>	<b>76 300 000</b>
Constructions scolaires	Aide aux petites communes	800 000	600 000	750 000	2 150 000
	GS notamment Briollay - Andard - Ecouf anti - Soulaire et Bourg	1 050 000	1 670 000	350 000	3 070 000
<b>Total Constructions scolaires</b>		<b>1 850 000</b>	<b>2 270 000</b>	<b>1 100 000</b>	<b>5 220 000</b>
Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)	Marché Territoire Intelligent	1 800 000	1 500 000	1 500 000	4 800 000
	Réhabilitation / Reconstitution parc social	2 050 000	2 400 000	2 400 000	6 850 000
	Remise d'oufrage et autres Belle-Beille	3 000 000	2 799 600	3 000 000	8 799 600
	Remise d'oufrage Monplaisir	6 850 000	6 639 600	6 900 000	20 449 600
<b>Total Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)</b>		<b>8 299 185</b>	<b>6 800 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>17 599 185</b>
Marché Territoire Intelligent	Marché Territoire Intelligent	8 299 185	6 800 000	2 500 000	17 599 185
<b>Total Marché Territoire Intelligent</b>		<b>8 299 185</b>	<b>6 800 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>17 599 185</b>
Transition Ecologique, Environnementale et Energétique	Transition Ecologique, Environnementale et Energétique	2 012 500	2 026 000	2 526 000	6 564 500
<b>Total Transition Ecologique, Environnementale et Energétique</b>		<b>2 012 500</b>	<b>2 026 000</b>	<b>2 526 000</b>	<b>6 564 500</b>
Lac de Maine	Lac de Maine	4 985 300	2 725 000	2 000 000	9 710 000
	Fiscalité, dotations et laxes	900 000	2 000 000	2 000 000	4 900 000
	Boucle verte et itinérances	320 000	250 000	250 000	820 000
	Soutien - CPI26 et autres	800 000	1 424 743	1 20 000	2 344 743
	Parc des expositions	1 240 300	2 400 000	1 200 000	4 840 000
	PAC	1 296 000	1 595 000	1 640 000	4 531 000
	ZAC	250 000	4 067 000	0	4 317 000
	Prises de participation ALITER	819 100	250 000	250 000	1 319 100
	Autres (Aménagement Maison d'arrêt, Activité tunéaires, Travaux bâtiments, PLU, Etudes ferroviaires...)	3 748 300	5 120 000	7 310 000	16 178 000
<b>Total Tourisme Grands équipements et Autres</b>		<b>14 358 100</b>	<b>19 831 743</b>	<b>14 770 000</b>	<b>48 959 843</b>
<b>Total général</b>		<b>90 965 385</b>	<b>103 892 143</b>	<b>93 348 800</b>	<b>288 206 528</b>

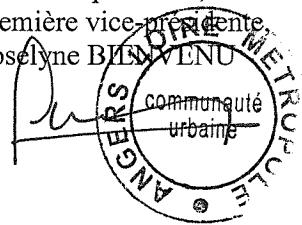
▪ Budgets annexes :

Politique Sectorielle	Opérations	Projet BP 2026	PPI 2027	PPI 2028	Total 2026-2028
Transports 	Matériel roulant - Transports Urbain	4 411 500	5 521 804	7 725 999	17 659 303
	Autres (dont remboursement avance COVID)	1 646 600	1 500 000	1 500 000	4 646 600
	Rénovation réseau Tram	1 159 400	849 800	392 600	2 401 800
	Aménagement / entretien réseau bus	630 000	360 000	360 000	1 350 000
	Dépôt des bus - Transports Urbain	885 000	60 000	251 000	1 196 000
	Equipements embarqués	280 500	799 200	107 500	1 187 200
	Mise en accessibilité du réseau	250 000	250 000	250 000	750 000
	Centre Techniq. des Transports	420 000	180 000	100 000	700 000
	Equipements d'expl. des lignes	230 000	250 000	200 000	680 000
	Equipements des voyageurs	25 000	30 000	30 000	85 000
	Agence clientèle	50 000	0	0	50 000
		<b>Total</b>	<b>9 988 000</b>	<b>9 800 804</b>	<b>10 917 099</b>
					<b>30 705 903</b>
Déchets 	Four de Lasse	0	5 000 000	6 000 000	11 000 000
	Véhicules - collecte Ordures Ménagères	1 400 000	2 260 000	1 800 000	5 460 000
	Matériel Mobilier - collecte Ordures Ménagères	1 200 000	1 503 000	1 564 000	4 267 000
	Travaux - Déchèteries	1 015 000	1 668 000	816 000	3 499 000
	Centre technique Déchets	423 000	300 000	300 000	1 023 000
	Matériel mobilier - Collecte Sélective	140 000	240 000	240 000	620 000
	Etudes déchèteries	200 000	220 000	170 000	590 000
	Véhicules - Déchèteries	80 000	280 000	55 000	415 000
	Biopole	152 000	117 000	117 000	386 000
	Autres	115 944	372 000	222 000	709 944
	Biodéchets	250 000	0	0	250 000
		<b>Total</b>	<b>4 975 944</b>	<b>11 960 000</b>	<b>11 284 000</b>
					<b>28 219 944</b>
Cycle de l'eau 	Réseau distribut. eau potable	3 000 000	4 500 000	4 500 000	12 000 000
	Sécurisation - alimentation sortie d'usine	6 000 000	6 000 000	1 867 000	13 867 000
	Production et stockage	1 000 000	750 000	7 050 000	8 800 000
	Compteurs d'abonnés	700 000	800 000	800 000	2 300 000
	Logistique et Garage	450 000	300 000	300 000	1 050 000
	Logistique et Magasin CT	200 000	212 000	212 000	624 000
	Autres	242 000	170 000	170 000	582 000
	Réhabilitat°/reconstruct° des réservoirs	0	0	500 000	500 000
	Refonte / Cybersécurisation SI DEA	254 000	25 000	25 000	304 000
	Travaux entretien des réseaux	25 000	100 000	100 000	225 000
	Bâtiments	50 000	80 000	80 000	210 000
	Logistique / moyens transvers.	77 000	50 000	50 000	177 000
	Sectorisation et prélocalisation	50 000	0	0	50 000
	Logiciel GRC	25 000	0	0	25 000
		<b>Total</b>	<b>12 073 000</b>	<b>12 987 000</b>	<b>15 654 000</b>
					<b>40 714 000</b>
Cycle de l'eau Assainissement 	Réseaux de collecte des Eaux Usées	6 000 000	7 000 000	7 000 000	20 000 000
	Construction/Extension de STEP	2 132 000	4 600 000	4 890 000	11 622 000
	Maintenance et gros entretien réseaux	695 000	600 000	600 000	1 895 000
	Logistique et Garage	314 000	350 000	350 000	1 014 000
	Travaux STEP Baumette	300 000	0	0	300 000
	Autres	202 000	200 000	200 000	602 000
	Maint. Gros entretien STEP Baumette	305 000	150 000	150 000	605 000
	Logistique et Magasin CT	95 000	112 000	112 000	319 000
	Bâtiments	110 000	50 000	50 000	210 000
	Refonte / Cybersécurisation SI DEA	192 000	25 000	25 000	242 000
	Logistique / moyens transvers.	77 000	50 000	50 000	177 000
		<b>Total</b>	<b>10 447 000</b>	<b>13 137 000</b>	<b>13 427 000</b>
					<b>37 011 000</b>
<b>Total réseaux de Chaleur</b>		<b>70 000</b>	<b>125 000</b>	<b>125 000</b>	<b>320 000</b>
<b>Total Aéroport</b>		<b>90 000</b>	<b>125 000</b>	<b>125 000</b>	<b>340 000</b>
<b>Total général (hors dette)</b>		<b>37 643 944</b>	<b>48 134 804</b>	<b>51 532 099</b>	<b>137 310 847</b>

Le conseil donne acte

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes ou sur le site télérecours dans un délai de deux mois.

Pour le président,  
La première vice-présidente,  
Roselyne BIENVENU



## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : DEL-2026-2

Objet de l'acte : Débat d'orientation budgétaire 2026

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgétaires 1 - Débat d'orientation budgétaire (DOB)

Date de l'acte : 19 janvier 2026

Annexe : DOB Rapport annexe ALM 2026 - RH

Rapport consolidé dette propre et garantie DOB26

Rapport égalité Hommes/Femmes

Etat récapitulatif des indemnités versées aux élus

Identifiant de télétransmission : 049-244900015-20260119-lmc1H49608H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H49608H1

Date de transmission en Préfecture : 22 janvier 2026

Date de réception en Préfecture : 22 janvier 2026